

UN GROUPE DE TRAVAIL sera prochainement mis en place dans le cadre de la lutte contre le travail au noir. Il sera composé de représentants du ministère des Finances et du secteur de la construction (dont des responsables de la Confédération de la Construction qui a réalisé un plan d'action global contre ce phénomène, voir LLB 11/9), et coordonné par le commissaire au gouvernement Alain Zenner.